

MALAKOFF

Communiqué de la Ville

Arrêté anti-mise à la rue : la Maire de Malakoff devant le Tribunal administratif

Malakoff, le 17 mai 2024 - Le Préfet des Hauts-de-Seine a convoqué devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, jeudi 16 mai, la Maire de Malakoff, Jaqueline Belhomme. Il est demandé au tribunal d'annuler l'arrêté anti-mise à la rue pris par la municipalité.

Cet arrêté vise à protéger les personnes vulnérables et de bonne foi dans une situation de crise du logement qui s'aggrave chaque année, alors que 140.000 personnes sont menacées d'expulsion locative en 2024. Le Préfet juge systématiquement cet arrêté illégal, tandis que l'Etat reste incapable d'assumer ses responsabilités en matière d'hébergement d'urgence.

Face à cette situation alarmante, la ville de Malakoff réaffirme son engagement en faveur de la solidarité et de la protection de tous les Malakoffio·te·s. La municipalité s'engage à continuer son combat pour permettre à toutes et tous de vivre dignement.

Site de la ville de Malakoff : malakoff.fr

Réseaux sociaux : @villedemalakoff

